



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 3 juin 2020, s'est réuni le 11 juin 2020 à 18 heures, à l'Espace Benoîte Groult à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

### Nombre de conseillers :

<b>En exercice :</b>	52
<b>Présents :</b>	45
<b>Votants :</b>	50
<b>Secrétaire de séance :</b>	Aude MARSILLE

### CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

<b>ARZANO :</b>	Anne BORRY, Jean-Luc EVENNOU
<b>BANNALE :</b>	Christophe LE ROUX, Marie-France LE COZ, Guy DOEUFF, Martine PRIMA, Denis BARGUIL
<b>BAYE :</b>	Pascal BOZEC
<b>CLOHARS-CARNOËT :</b>	Anne MARECHAL, Denez DUIGOU
<b>GUILLIGOMARCH :</b>	Alain FOLLIC
<b>LE TRÉVOUX :</b>	Elina VANDENBROUCKE, Daniel HANOCQ
<b>LOCUNOLÉ :</b>	Corinne COLLET
<b>MELLAC :</b>	Bernard PELLETER, Nolwenn LE CRANN, Christophe LESCOAT
<b>MOËLAN-SUR-MER :</b>	Pascale NEDELLEC, Christophe RIVALLAIN, Gwenaël HERROUET
<b>QUERRIEN :</b>	Stéphane CADO
<b>QUIMPERLÉ :</b>	Michaël QUERNEZ, Danièle KHA, Marie-Madeleine BERGOT, Patrick TANGUY, Danièle BROCHU, Gérard JAMBOU, Pascale DOUINEAU, Eric ALAGON, Eric SAINTILAN
<b>RÉDÉNÉ :</b>	Yves BERNICOT, Christelle LAVOINE, Lorette ROBERT-ROCHER
<b>RIEC-SUR-BÉLON :</b>	Sébastien MIOSSEC, Aude MARSILLE, Gilles GENTIL, Florence PENCHE
<b>SAINT-THURIEN :</b>	Michel CHARPENTIER
<b>SCAËR :</b>	Jean-Yves LE GOFF, Danielle LE GALL, Robert RAOUL, Hélène LE BOURHIS, Jean-François LE MAT
<b>TRÉMÉVÉN :</b>	Monique CAUDAN, Jean-Claude QUENTEL

### ABSENTS EXCUSES :

Jacques JULOUX (CLOHARS), Catherine BARDOU (CLOHARS), Marcel LE PENNEC (MOELAN), Alain JOLIFF (MOELAN), Renée SEGALOU (MOELAN), Patricia ECK (QUERRIEN), Michel FORGET (QUIMPERLE)

### POUVOIRS :

Jacques JULOUX (CLOHARS) a donné pouvoir à Anne MARECHAL (CLOHARS)  
 Marcel LE PENNEC (MOELAN) a donné pouvoir à Pascale NEDELLEC (MOELAN)  
 Renée SEGALOU (MOELAN) a donné pouvoir à Pascale NEDELLEC (MOELAN)  
 Patricia ECK (QUERRIEN) a donné pouvoir à Stéphane CADO (QUERRIEN)  
 Michel FORGET (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE)

DCC2020-066

**POLITIQUES PUBLIQUES COMMUNAUTAIRES**  
**5- RESSOURCES HUMAINES**

---

**Suppression d'un emploi d'ingénieur territorial en charge des déplacements et  
concomitamment création d'un emploi d'attaché territorial ou ingénieur territorial en  
charge des déplacements**

---

Par délibération en date du 6 février 2020, le conseil communautaire a créé un emploi d'ingénieur en charge des déplacements dans le cadre d'une disponibilité sur demande pour convenances personnelles. L'emploi créé a été calibré sur un emploi d'ingénieur territorial afin pouvoir mettre en adéquation les missions confiées avec le cadre d'emplois correspondants dans la Fonction Publique Territoriale. Toutefois, il convient de recruter sur un emploi d'attaché territorial ou d'ingénieur territorial et ainsi faciliter le recrutement pour assurer la mise en œuvre et le suivi de la politique Transport-Déplacement de Quimperlé Communauté.

Cet emploi sera ouvert aux fonctionnaires de catégorie A dans le cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux ou attaché territorial ou, à défaut, par un contractuel qui devra nécessairement être titulaire au minimum d'une formation lui permettant d'accéder au concours du cadre d'emploi d'ingénieur ou d'attaché territorial et de l'expérience nécessaire pour occuper cette fonction.

Les membres du Comité technique ont été saisis pour avis sur cette suppression.

L'assemblée délibérante est invitée à :

- APPROUVER la suppression d'un emploi d'ingénieur et concomitamment la création d'un emploi d'attaché territorial ou ingénieur territorial en charge des déplacements.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- APPROUVE la suppression d'un emploi d'ingénieur et concomitamment la création d'un emploi d'attaché territorial ou ingénieur territorial en charge des déplacements.

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,



Le Président,

  
Sébastien MIOSSEC